

Réf: Dossier N° 083296

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOAYEBAT CÔTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, JULES VERNE, Lot 574, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOAYEBAT CÔTE D'IVOIRE »

Objet : BTP, Construction et Génie Civil ;  
Agriculture et Elevage ;  
Construction, Gestion et Transactions Immobilière ;  
Transit, Transport et Logistiques ;  
Commerce Général ;  
Négoce de matières premières ;  
Achat et Vente de matériel et consommable informatique, fournitures de matériel et mobilier de bureau ;  
Education, formation et conseils ;  
Hôtellerie et loisirs ;  
Forage ;  
Energie Solaire ;  
Transport ;  
Finances ;  
Copropriété ;  
Boulangerie, Pâtisserie ;  
Restauration ;  
Evènementiel ;  
Conseil et assistance administrative ; juridique, fiscale et comptable ;  
Prestations Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, JULES VERNE, Lot 574, Ilot 55

Dirigeant(s) : M N'GORAN KOUAME PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02169 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11509/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

